

MOTIP Hollow Section Wax 500 ml

N° comm.: 000046

Fiche Technique



Protégez les espaces creux de la carrosserie de votre voiture contre la rouille avec la cire MOTIP Hollow Section Wax. La cire Hollow Section Wax est résistante aux intempéries et aux acides et bases faibles, et offre une excellente prévention contre la rouille. La cire Hollow Section Wax a de bonnes propriétés pénétrantes.

Qualité & propriétés

- Excellente prévention de la corrosion
- Excellente adhérence
- Résiste aux intempéries
- Résistant aux acides et bases faibles
- Bonne qualité pénétrante

Données physiques & chimiques

- Base: Cire
- Nom de la couleur: blanc transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Espaces creux dans la carrosserie du véhicule
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Stabilité de stockage: 5 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante. Meilleure température de traitement 15 à 25 °C.
- Avant utilisation, agiter l'aérosol pendant 2 minutes.
- Appliquer la cire généreusement dans les zones creuses à l'aide de l'adaptateur.
- Après utilisation, nettoyer la valve (tenir l'aérosol à l'envers et appuyer sur la buse pendant environ 5 secondes).

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 17, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.